



Grève du bac : retraités et remplaçants appelés à la rescousse pour sauver les épreuves de contrôle continu

Depuis ce lundi 20 janvier, les épreuves de contrôle continu du nouveau bac sont perturbées dans toute la France par des blocages ou des grèves de la surveillance des épreuves. Pour contrer le mouvement, certains établissements appellent retraités et remplaçants à la rescousse. Le nouveau bac est-il menacé ? Le ministère de l'Éducation nationale s'en défend, écartant d'un revers de main d'éventuels risques pour la tenue des épreuves communes de contrôle continu des classes de première. Ce lundi 20 janvier, au coup d'envoi du bac nouvelle formule, la rue de Grenelle a décompté seulement 31 lycées perturbés sur plus de 400, dont 5 n'ont eu d'autre choix que de les reporter. Et ce mardi, les chiffres sont dans la même veine : sur 451 établissements où se déroulaient des épreuves, 17 ont connu des perturbations et 12 ont dû les remettre à plus tard.

Pourtant, à en croire la carte interactive diffusée par le mouvement des

Stylos rouges, regroupant de nombreux professeurs en colère, ces perturbations pourraient prendre une autre ampleur d'ici au 28 février, date à laquelle se termineront les épreuves... Selon cette base de données, 312 établissements pourraient connaître quelques difficultés d'ici là. Grèves de surveillance, refus de corriger les copies ou de transmettre les notes, les syndicats envisagent plusieurs modes d'action. Pour éviter que ce nouveau bac soit inauguré par un camouflet, les établissements prennent leurs précautions, allant jusqu'à appeler à la rescousse des professeurs retraités ou des remplaçants du premier degré.

"Casser le mouvement"

"casser le mouvement de mobilisation".

"C'est quel degré de saleté, ça ?", s'interroge une anonyme, sur Twitter. "C'est ahurissant de cynisme et de mépris", commente Laurence de Cock, professeur particulièrement active sur les réseaux sociaux.

"Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer si vous seriez disponible pour assurer des surveillances d'épreuves d'examen dans des lycées du département de la Vienne ou dans d'autres départements de l'académie sur la période du 20 janvier au 7 février sachant que vos frais de déplacement seraient pris en charge a posteriori par l'administration". Une demande motivée, selon le rectorat, par les

"difficultés de la part de plusieurs établissements pour assurer la surveillance de ces épreuves".

Une démarche loin d'être unique. En Indre-et-Loire, comme le rapporte

France bleu Touraine, le rectorat a fait appel à des "personnels non-enseignants pour

surveiller les épreuves". Retraités, remplaçants et même chômeurs. "Le même fichier que d'habitude", précise le rectorat à la radio locale. Un procédé qui a fait, là aussi, bondir les syndicats FO, CGT et Snes : "Nous contestons la légalité et la pertinence de faire appel à des personnels non-enseignants pour surveiller les épreuves", ont-ils fait savoir par communiqué. Au lycée Jean-Monnet de Joué-lès-Tours, un octogénaire appelé en renfort c'est d'ailleurs blessé en trébuchant, toujours selon France Bleu ... Et même recours en Charente-Maritime, comme nous l'ont rapporté plusieurs enseignants, où cette fois ce sont des remplaçants du premier degré, donc de l'école primaire, qui ont été appelés à surveiller les épreuves du second degré.

Une pratique habituelle, se défendent les rectorats

"Les syndicats communiquent depuis des semaines sur leur intention de perturber les épreuves, on ne peut pas nous reprocher d'avoir anticipé, nous dit-on. Dans ce climat-là, nous avons donc pioché dans ce vivier qui n'a rien de secret ni d'illégal".

Bien que discuté par les syndicats, ce procédé est bien légal. "Ces renforts sont engagés au titre de vacataires, précise Philippe Vincent, à la tête du SNPDEN, syndicat des chefs d'établissements. Ils sont ce qu'on appelle des 'collaborateurs occasionnels du service public', appelés pour assurer la continuité du service public. Si le rectorat accepte de payer, il n'y a rien d'illégal là-dedans".

"Appeler des remplaçants du premier degré, je n'en avais jamais entendu parler, promet-il. Faire le choix de ce recours extrême traduit certainement quelques inquiétudes à propos d'une éventuelle contamination contestataire...". Selon les déclarations d'intention de faire grève examinées par le syndicat, le mouvement devrait au moins s'étendre à 250 lycées.